

# **RAPPORT FINAL**

---

**Pour la période du 29 octobre 2012 au 31 mars 2013**

**Remis par le Collège Éducentre**

**Au**

**Réseau des Cégeps et des Collèges Francophones du Canada**

**Titre du projet : Projet de collaboration des institutions de formation collégiale de l'Ouest et du Nord**

**Rédigé par Yvon Laberge  
Directeur général  
Collège Éducentre**

## **Explorer les pistes de collaboration administratives et de formation entre les cinq institutions et prévoir les modalités de mise en œuvre.**

---

### **1. Contexte :**

**Cinq institutions des provinces de l'Ouest et du Nord se sont rencontrées pour comprendre comment mieux servir les besoins de formation de la population francophone qui vit en minorité sur leurs territoires : le Centre collégial de l'Alberta, le Collège Mathieu, le Collège Nordique francophone, l'Association franco-yukonnaise et le Collège Éducacentre. La conjoncture actuelle mettant ces institutions face à des enjeux provinciaux et nationaux de taille et des besoins nouveaux, elles ont étudié la possibilité de mettre en commun leurs ressources, parfois limitées, afin de mieux servir leurs communautés. Un nouveau consortium des institutions de formation de l'Ouest et du Nord a donc vu le jour, permettant d'établir des bases de fonctionnement communes.**

### **2. Objectifs généraux du projet :**

**Rappelons que les objectifs spécifiques du projet étaient les suivants :**

- 1. Explorer les cours, programmes et services qui pourraient être partagés et/ou offerts conjointement ;**
- 2. Déterminer les lieux de convergence des besoins et développer ensemble les ententes administratives nécessaires les mieux aptes à répondre à ces besoins;**
- 3. Étudier la viabilité de créer un consortium de l'Ouest et du Nord en formation collégiale en français;**
- 4. Explorer les modalités administratives qui pourraient être insérées dans les structures établies et émergentes en vue de mieux rentabiliser les ressources financières et humaines;**
- 5. Préparer et signer les ententes administratives selon un échéancier préétabli;**
- 6. Un rapport de recommandations sur des collaborations possibles, y compris la création d'un consortium de l'Ouest et du Nord en éducation des adultes;**

- 7. Une liste de recommandations sur les modalités administratives et des exemples de protocoles d'entente;**
- 8. Une entente de partenariat entre les cinq institutions participantes au projet et un plan d'action sur l'actualisation des recommandations.**

### **3. Activités réalisées :**

#### **3.1. Définition des besoins**

**Les partenaires se sont rencontrés une première fois le 29 octobre 2012 afin d'identifier des lieux de convergence et des besoins communs pour poser les bases d'un modèle de collaboration.**

**Les 3 questions posées étaient les suivantes :**

- Quels sont les points de convergence pouvant mener à définir le besoin d'un consortium?**
- Si nous décidons qu'un consortium est nécessaire, quelle forme devrait-il prendre?**
- Comment un consortium devrait être financé?**

**Les partenaires s'entendent à l'unanimité pour dire qu'ils doivent travailler ensemble et qu'ils ont besoin d'un lieu plus formel de dialogue, de collaboration et de partage de pratiques exemplaires. Ils s'engagent à poursuivre la démarche de création d'un consortium pour la formation des adultes en français dans l'Ouest et le Nord.**

#### **3.2. Étude des modèles possibles de gouvernance et mise en commun des ressources**

**Le Collège Educacentre a effectué une recherche sur différents types de gouvernance pour présenter 3 modèles possibles de consortium, du type informel à l'incorporation. Chaque modèle devait illustrer les avantages et les désavantages de chacun et inclure le coût et les sources de financement. Cette recherche avait pour objectif de prendre une décision éclairée sur le modèle de gouvernance à mettre en place.**

**Le Collège Educacentre a également réalisé une matrice offrant une vision d'ensemble des réalités de chaque institution sur leurs enjeux politiques et administratifs, leurs cours, programmes et services et leur service aux étudiants. Les participants ont reconnu l'intérêt de la matrice, y voyant une occasion d'identifier les forces de chacun, de mettre en commun les ressources et de partager les bonnes pratiques pour être plus fort collectivement.**

### **3.3. Création du CONEPF**

**Une deuxième rencontre a eu lieu le 18 mars entre les partenaires afin de discuter d'un modèle de gouvernance et de formaliser le consortium. En identifiant les nouveautés et enjeux provinciaux et nationaux de chaque institution, cette rencontre a permis de démontrer l'importance d'une entraide entre les institutions présentes.**

**Les 3 questions posées étaient les suivantes :**

- **Est-ce que l'on va de l'avant ou non par rapport au consortium ?**
- **Si oui, quel genre de modèle veut-on adopter ?**
- **Si oui, quelles sont les actions à engager dans ce sens ?**

**Les partenaires formalisent leur lien de collaboration par la création d'une structure, le Consortium de l'Ouest et du Nord pour l'éducation post-secondaires et la formation (CONEPF), qui a pour mission de mieux répondre à la panoplie de besoins en éducation post-secondaire et en formation par le développement des institutions francophones de l'ouest et du nord. Le CONEPF est un consortium non incorporé, régi par une entente de collaboration.**

**Suite à la réunion du 18 mars, le Collège Educacentre s'est chargé de préparer une ébauche de protocole d'entente qui a été soumise aux différents partenaires pour validation.**

#### **Résultats :**

- **Création du Consortium de l'Ouest et du Nord pour l'éducation post-secondaires et la formation (CONEPF) ;**
- **Signature d'un protocole d'entente qui régit le CONEPF;**
- **Préparation d'une matrice qui permet d'identifier les lieux de partage et de collaboration;**

- **Signature de 5 ententes interinstitutionnelles (voir en pièce jointe);**
- **Intégration des institutions franco-manitobaines au CONEPF.**

### **Conclusion :**

**Les membres du CONEPF se sont rencontrés à deux reprises et ont réalisé des suivis ponctuels en vue de bâtir des bases durables de collaboration desservant la communauté francophone de l'Ouest et du Nord canadien. La signature récente du protocole d'entente démontre l'engagement des différents partenaires dans cette collaboration. Le mandat du consortium sera de s'entraider, d'augmenter le poids auprès des instances gouvernementales, et surtout d'offrir des services de formation et de perfectionnement professionnel en français de qualité dans l'Ouest et le Nord du Canada.**

**Les partenaires sont satisfaits de l'évolution du projet. Ils demeurent convaincus du bien-fondé de consolider les efforts et les ressources pour arriver à des résultats rapides et adaptés aux besoins de la communauté francophone qu'ils desservent et à ceux du marché du travail. Nous espérons enclencher les choses rapidement pour avancer dans les prochaines étapes fixées.**

**Le CCA offre aussi de la formation linguistique, dont l'anglais langue seconde, l'espagnol et le français.**

**Le CCA utilise la plateforme Moodle et sa stratégie est d'y mettre le plus de programmes possible. Ils sont à négocier pour devenir membre du E-Campus Alberta, ce qui facilite la publication des offres de cours et permet d'utiliser les espaces physiques à l'extérieur d'Edmonton (par exemple, à Grande Prairie).**

**Un enjeu pour le CCA est la mobilité étudiante. Aussi, il cherche à faire des formations dites 2 plus 2.**

**Eduk, un organisme sans but lucratif basé à Saint-Paul qui se spécialise en alphabétisation et en compétences essentielles, travaille de près avec le CCA. Le CCA leur fournit un appui administratif.**

## **4.2 Le Collège Mathieu**

**Depuis plusieurs années, la formation des adultes en français en Saskatchewan était offerte par le Service fransaskois de formation aux adultes (SEFFA), composante du Collège Mathieu, qui était essentiellement, jusqu'en 2003, une école secondaire francophone résidentielle. La partie secondaire est depuis 2003, sous la gestion du Conseil des écoles fransaskoises (CÉF), et le Collège Mathieu n'offre plus de formation au niveau secondaire. La formation des adultes et l'éducation postsecondaire collégiale en français font partie du mandat de l'institution.**

**Le Collège Mathieu (CM) siège sur un comité aviseur de la sous-ministre de l'Éducation supérieure pour développer un cadre visant l'éducation postsecondaire en français en Saskatchewan. En formation, le CM travaille à partir de deux principaux axes : (1) La formation collégiale; et 2) la formation continue et sur mesure.**

### **La formation collégiale**

**En partenariat avec le Collège Éducacentre, le CM offre les certificats ou diplômes suivants : formation en petite enfance, aide pédagogique spécialisé et PSS. En plus, un certificat en gestion du travail de bureau développé en partenariat avec le Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu et le Collège Éducacentre, et un certificat tourisme d'aventure et écotourisme sont présentement en attente d'être offerts.**

**Le CM offre aussi un programme de trois modules pour la réinsertion professionnelle de personnes expérimentées. Le but de ce programme est de ré outiller ces personnes pour devenir entrepreneurs ou travailleurs autonomes.**

### **La formation continue et sur mesure**

**La formation continue comprend une série de cours et ateliers qui varient d'une session à l'autre. Si une personne suit une formation de 20 heures ou moins, cela donne l'accès à 1 ou 2 crédits UEC (Unité d'éducation continue). Quelques exemples de formation continue : Français conversation, Français au bureau (grammaire avancée), French for Parents, Espagnol, Microsoft Office, Simple comptable, etc.**

**D'autres formations sont également offertes selon la demande. Citons comme exemple que le CM offre la formation aux organismes communautaires francosaskoises selon leurs besoins.**

**En plus, le CM offre de la formation pour immigrants (ALS).**

**Le CM offre des sessions sur l'inter culturalité et la transculturalité.**

**L'alphabétisation et le développement des compétences (CE) est un volet important du service de formation du CM. On offre l'alphabétisation de base, l'alpha et les CE en milieu de travail et de l'alphabétisation de transition pour les immigrants (c'est une formation en CE pour immigrants).**

**Le CM a des besoins pour un service en orientation. Il veut aussi travailler davantage dans le domaine des CE et de l'alpha, et poursuit les démarches pour son accréditation par la province.**

#### **4.3 Le Collège francophone nordique (CFN)**

**Le Collège nordique francophone a été incorporé le 25 novembre 2011. Le CA compte 9 postes dont 8 ont été pourvus à la première AGA le 12 décembre 2012.**

**Les services offerts s'intègrent dans le cadre de la formation continue au niveau des cours de langues secondes. Au départ, les efforts se sont concentrés sur Yellowknife pour l'offre de cours, mais désormais le collège offre, en collaboration avec le Collège Éducacentre, de la formation créditée à distance de niveau collégial dans les programmes suivants : Éducation à la petite enfance (EPE), Préposé aux soins de santé (PSS), Aide pédagogique spécialisé (APS). Nous voulons rencontrer les conseillers d'orientation pour présenter les cours collégiaux en ligne. Le Collège est heureux d'avoir eu sa première inscription au programme APS et compte en avoir de nouvelles pour la session de janvier 2013. Nous avons annuellement environ 80 étudiants.**

**Le CFN aimerait offrir plus d'opportunités aux francophones au niveau universitaire en collaborant entre autres avec le Campus Saint-Jean. Il va réaliser une étude des besoins de la communauté, mais le collège croit déjà déceler des besoins importants dans les corporations minières, car les employés ne possèdent pas de diplôme secondaire. De plus, ce projet représente des possibilités intéressantes de financement.**

**Nouveauté : cours de français avec l'école de la fonction publique. Cependant, l'obstacle principal est de recruter des professeurs compétents tout en offrant des salaires compétitifs. Nous aimerions offrir des cours de diverses langues autochtones et un cours sur leurs coutumes. Ces cours pourraient éventuellement devenir un certificat, c'est à voir.**

**Le Collège n'est pas accrédité et il y a de la compétition pour l'obtenir, car on retrouve de la tension dans la communauté autochtone. Pour différentes raisons, l'arrivée d'un autre Collège aux TNO ne va pas de soi. Le Collège doit également rebâtir ses relations avec la nouvelle sous-ministre.**

**Dans les Territoires du Nord-Ouest, nous avons des difficultés avec la bande passante et la seule façon d'avoir accès à la mini école ou PEP (ateliers offerts par l'Université d'Ottawa) est d'utiliser la web-conférence. En janvier, nous comptons offrir un cours de français via la web-conférence. Dans une perspective du consortium, on doit s'assurer d'utiliser la même technologie et tenir compte des réalités de notre territoire.**

**Le Consortium est important pour nous, car cela constitue un atout stratégique important pour que le Collège soit reconnu comme institution accréditée par le Ministère de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi du gouvernement des TNO. Rappelons que c'est une année charnière pour nous, car nous sommes en développement.**

#### **4.4 Le SOFA (le service d'orientation et de formation des adultes)**

**Le service d'orientation et de formation des adultes a été créé en 2000 et il s'intègre à la panoplie des services offerts par l'Association franco-yukonnaise.**

**Le SOFA a vu le jour à la suite d'une étude de besoin qui a été menée en 1998. Le service a été développé selon le modèle d'Éducacentre avec une offre de service pour aider les francophones à intégrer le marché du travail. Plus précisément, il offre les services suivants : aide à l'emploi, accès aux études postsecondaires, un service d'un conseiller d'orientation, du support à l'apprentissage, le GED, les compétences essentielles et des services personnalisés en alphabétisation. Il offre aussi de la formation linguistique, du développement professionnel (gestion du conflit, du stress, introduction simple comptable en**



**présentiel) et des cours de français langue seconde en collaboration avec le gouvernement du Yukon.**

**Aucune formation collégiale n'est offerte et ce n'est pas dans les projections du SOFA d'en faire autrement. La clientèle est constituée essentiellement d'adultes de provenances multiples.**

### ***Autres projets du SOFA***

**Le SOFA a un projet de collaboration avec la Cité collégiale pour développer un module pour les formateurs qui ont de l'expérience sur le terrain mais pas de compétences pédagogiques.**

**Le SOFA fait la promotion des services à distance du Collège Éducacentre et autres institutions selon les besoins et les ententes. Il offre un service de surveillance d'examen.**

**Il offre des cours d'anglais langue seconde en collaboration avec le Yukon College. Il dessert la clientèle internationale et locale. Il a également une entente de principe en 2010 avec le Yukon College pour l'offre collégiale en français, mais n'a pour l'instant pas de résultat concret.**

**Le SOFA est un partenaire régional du CNFS - Consortium national de formation en santé.**

**Il travaille avec l'école secondaire dans le cadre du programme expérientiel pour l'offre de formations spécifiques : « *foodsafé* », gardiennage averti, etc. La plupart des formations proviennent des autres organismes : amalgame des organismes. Le sofa organise la logistique**

**À venir : le SOFA souhaiterait pouvoir faire une étude de besoins parce que la population a changé, a augmenté et les réalités ont changé.**

**En résumé, le SOFA sert souvent d'intermédiaire pour l'offre de services et est toujours ouvert à de nouvelles collaborations!**

## **4.5 Le Collège Éducentre**

**Le CEC est incorporé en 1992. En 2004, il offre son premier programme collégial. Le Collège n'a toujours pas l'accréditation, un dossier prioritaire. Les programmes et services du collège sont organisés selon quatre grandes unités : unité collégiale, unité formation de base, unité formation continue et sur mesure et unité des services aux étudiants (orientation et registraire).**

**Quelques données au niveau collégial (2011-2012) 74 cours, 475 inscriptions, 8 finissants, 32 RAC.**

**La formation sur mesure prend de l'ampleur : nous avons gagné plusieurs concours pour les programmes de FLS offerts par l'École de la fonction publique : 8 contrats - environ 100 étudiants. Cela représente une source de revenus intéressante et nous sommes bien positionnés pour répondre à l'appel d'offre national. À partir de novembre, nous allons offrir le FLS aux cadres et ensuite aux bénévoles des Jeux d'hiver de Prince George - 2014**

**Nous offrons aussi des cours d'anglais langue seconde pour les immigrants (ELSA).**

**En formation continue, nous offrons des certificats pour Food Safe, World Host et en premiers soins (urgence et RCR). Nous sommes en voie de négocier une entente pour la création d'un centre de formation en premiers soins en français qui pourrait permettre d'élargir la certification pour inclure par exemple le secourisme, les premiers soins pour ambulancier et pompier, les premiers soins pour les intervenants dans le domaine du tourisme d'aventure, etc.**

**Nous offrons des cours d'ALS (en salle de classe) et de FLS (en ligne)**

**Dans l'unité de formation de base, nous offrons le GED, l'alpha, l'alpha familial et les compétences essentielles. Nous complétons un projet de recherche-action sur les besoins des femmes immigrantes pour l'alpha familiale et les CE.**

## **Projets recherche-action du BACE.**

**Nous gardons des témoignages de notre clientèle immigrante pour les sensibiliser et faciliter le recrutement. Nous allons chercher une clientèle immigrante plus variée : latino, iranienne, en plus des communautés francophones, etc.**

**Une stratégie de recrutement de la clientèle immigrante - porte d'entrée : jeunes au travail (un projet de Service Canada). Nous bâtissons sur des expériences positives. Pour le CEC, il serait intéressant de rejoindre plus d'étudiants internationaux afin de compléter des cohortes dans nos programmes. Nous avons un peu d'expérience à ce titre - participation à la délégation Destination Canada et l'expérience que nous amorçons avec Move to Work dans laquelle nous accueillons 12 jeunes Français à la recherche d'une expérience professionnelle au Canada.**

**Sur ce point, il est question d'une possibilité de collaboration entre les partenaires - par exemple envoyer une personne aux foires en éducation organisées par les ambassades canadiennes à Tunis et à Rabat. Francis soulève le fait que le Collège Mathieu a des résidences, donc nous pourrions les accueillir en Saskatchewan avec des cours offerts par le CEC ou CCF.**

**Le CEC a aussi développé des ateliers de démarrage des entreprises pour les immigrants. Ce projet financé par CIC a permis d'offrir deux ateliers de deux jours à Vancouver et Surrey en 2011 et ensuite à Vancouver, Surrey, Edmonton et Calgary en 2012. Le CEC a déposé un projet au CIC en collaboration avec le CM et le CCF en vue de continuer l'expérience et de développer les compétences dans les trois provinces pour appuyer les immigrants qui veulent démarrer une entreprise.**

**Ce programme pour immigrants s'inspire d'un programme que le CEC a offert depuis 8 ans, qui s'appelle « Être en affaires ». Ce programme n'est pas offert en 2012 faute de financement.**

**Le CEC gère aussi le programme Jeunesse Canada au travail**

**Dans sa structure, le CEC assure aussi un support technologique pour son Campus virtuel et pour la structure administrative. En plus, le service d'orientation est en mesure de faire l'analyse des dossiers scolaires - RAC avec nos collèges partenaires.**

## **Enjeux et défis :**

**Toujours en lien avec les besoins du marché du travail – coûteux de changer les programmes - le développement de la technologie – personnel spécialisé : techno pédagogue.**

### **Accréditation**

**Nous explorons deux avenues : la voie privée ou publique.**

### **Immobilisation**

**Nous ne sommes pas propriétaire de l'édifice où nous sommes situés. À Vancouver, les loyers sont très coûteux, ce qui pose un gros fardeau sur notre budget. Aussi, notre clientèle se situe davantage en banlieue, et sachant que la proximité est un critère important pour le recrutement et la rétention, nous souhaiterions à plus long terme déménager plus près de notre clientèle et devenir propriétaire de notre propre édifice.**

### **Financement**

**Il est difficile pour le CEC de trouver la contrepartie provinciale, condition sine qua non pour recevoir le financement via les ententes bilatérales en éducation. Nous sommes toujours à risque d'être coupé.**

**Modèle de gouvernance peut changer avec l'arrivée de l'accréditation.**

## **5.0 Les lieux de convergence**

**La discussion a ensuite divergé de l'ordre du jour. Les participants ont choisi de passer immédiatement à l'identification de lieux de convergence et de besoins communs. Les points suivants ont été soulevés (présentés sans aucun ordre d'importance) :**

- 1. Besoin de recrutement du personnel et des étudiants, y compris au niveau international. En ce sens, développer aussi une stratégie pour rejoindre la clientèle immigrante. Francis soulève les concepts de stratégie interculturelle et transculturelle.**

- 2. Besoin de développement et partage de programmes – trouver des stratégies sur comment nous pouvons les partager, en fonction des réalités de chacun. Les provinces et territoires peuvent avoir différentes exigences, surtout si la profession est régie par un ordre professionnel. Comment donc partager des programmes en fonction de cet enjeu?**
- 3. Explorer la possibilité de réaliser des études de besoins communs regroupant des spécificités (Jean-Pierre va essayer au ECE et en parler avec Patrimoine Canada).**
- 4. L'accréditation est un enjeu pour les différents partenaires (sauf l'Alberta qui a déjà l'accréditation et pour le SOFA qui ne le voit pas comme une priorité pour l'instant). Pouvons-nous prévoir des éléments de partage aux niveaux stratégique et politique?**
- 5. Aurait-il lieu de créer un centre de ressource virtuelle en bâtissant sur le centre en Saskatchewan?**
- 6. Concernant l'inscription et le registraire, y a-t-il des possibilités de partage des modalités ou des outils administratifs? Pouvons-nous standardiser les modalités d'inscription des étudiants?**
- 7. Formation continue : partage des cours, surtout ceux offerts à distance. À ce titre, certains ont exprimé un besoin pour des cours de français langue seconde offerts à distance.**
- 8. Formation sur mesure : concernant l'appel d'offre national de l'école de la fonction publique pour la formation linguistique, est-ce qu'il y a lieu de travailler ensemble? Pouvons-nous partager ce modèle pour la fonction publique - discuter des prix pour être concurrentiels?**
- 9. Certification pour le « *testing* »- éléments de partage**
- 10. Prêts et bourses - enjeux : rencontre avec la personne responsable du ministère de l'Éducation supérieure (programmes – centre national des bourses d'études).**
- 11. Comment pouvons-nous faciliter la mobilité étudiante ? Cela pourrait être une raison de création d'un consortium.**

**12. Les participants ont exprimé une volonté de travailler ensemble sur de nouveaux projets.**

**13. Volet politique : développer des argumentaires pour les présenter dans les provinces respectives – Le fait que l'on prend des positions communes sur des dossiers communs peut représenter une force politique.**

**14. Si nous travaillons ensemble, y a-t-il lieu d'uniformiser les salaires des professeurs et des employés?**

**15. Alpha, compétences essentielles – formation des adultes.**

**16. Création d'un institut de recherche appliquée.**

**17. Un besoin d'uniformiser les honoraires.**

## **6.0 Validité d'un consortium**

**Les partenaires s'entendent à l'unanimité pour dire que l'on doit poursuivre la démarche de la création d'un consortium pour la *formation des adultes en français dans l'Ouest et le Nord*. La formation comprenant le collégial, la formation continue et sur mesure et la formation de base (alpha, compétences essentielles et GED).**

**On se demande si le Manitoba devrait être invité. Yvon dit que si les budgets le permettent, nous pourrions inviter des représentants de Plurielle et de l'Université de Saint-Boniface.**

## **7.0 Les étapes à franchir pour y parvenir**

**Nous devrions faire une recherche des différents types de gouvernance (exemple de 3 modèles : informel à incorporation d'un consortium). Chaque modèle devrait illustrer les avantages et les désavantages de chacun. La recherche doit inclure le coût et les sources de financement pour chaque modèle. La consultante va concerter les partenaires et illustrera les modèles de gouvernance. Cette recherche servira à prendre une décision éclairée sur le modèle à suivre.**

***Note : Modèle de gouvernance qui peut nous inspirer : le modèle du CRONAF.***

**Nous devrions faire une étude de besoin avec un tronc commun et avec les spécificités de chaque province et territoire. Yvon va faire des suivis auprès du Patrimoine Canada pour vérifier si nous pouvons obtenir du financement.**

**Le mandat du consortium sera de s'entraider, d'augmenter le poids auprès des instances gouvernementales, mais surtout d'offrir des services de formation et de perfectionnement professionnel en français dans l'ouest et le nord du Canada.**

### **Évaluation de la rencontre**

**Les participants sont unanimes à dire que la rencontre fût très fructueuse. La franchise et l'ouverture des différents partenaires sont fort appréciées.**

**Une deuxième rencontre est prévue en mars 2013 à Vancouver si le budget le permet.**

## **ANNEXE 2**

### **Compte rendu – Rencontre du 18 mars 2013**

---

**Étaient présents :** Croussette, Line - Centre collégial de l'Alberta  
Salesse, Isabelle - SOFA/Yukon  
Joly, Jean-Pierre - Collège nordique francophone/TNO  
Kasongo, Francis - Collège Mathieu/Saskatchewan  
Thibault, Laurier - RCCFC  
Laberge, Yvon - Collège Éducentre, C.-B.

#### **1.0 Bienvenue et tour de table**

**Yvon souhaite la bienvenue.**

**Il propose un tour de table pour identifier les nouveautés et enjeux provinciaux et nationaux de chaque institution.**

#### **Line Croussette - Centre collégial de l'Alberta (CCA)**

**La Province de l'Alberta a fait des coupures budgétaires en éducation postsecondaire. Espérons que ceci n'aura aucun impact négatif sur le développement du centre collégial (CCA). Pour le moment, le CCA poursuit le développement des cours pour le programme Techniques d'Administration des affaires. On espère une première cohorte en présentiel à Edmonton en septembre. Cette offre de programme pourrait être offerte sous forme hybride aux autres partenaires s'ils le veulent à partir de septembre ou encore, les institutions partenaires pourraient faire l'annonce du programme dans leur province ou territoire respectif. Le CCA travaille avec le CE pour développer des cours pour les offrir à distance. La proposition du programme en Gestion touristique est prête pour le processus d'approbation. Le développement du programme en Soins infirmiers auxiliaires est commencé, et ce, en collaboration avec la Faculty of Nursing. On espère développer également le programme de Préposé en soins de santé.**

#### **Francis Kasongo - Collège Mathieu (CM)**

**Pour le Collège Mathieu, beaucoup de choses ont bougé au niveau politique depuis la dernière rencontre. Un comité a été mis sur pied au sein de la communauté pour offrir des recommandations par rapport à l'Institut Français de l'Université de Régina. 35 recommandations ont été émises par ce**



**processus. La recommandation 18, qui demande à l'Institut Français d'établir des liens étroits avec le CM pour assurer le développement de l'éducation post-secondaire en français en Saskatchewan, est la plus importante. Une des recommandations stipule que le prochain directeur de l'Institut Français soit prêt à s'impliquer davantage auprès de la communauté fransaskoise. Il reste à voir ce que l'Université de Régina va retenir.**

**Le CM poursuit ses démarches pour l'accréditation au niveau collégial. L'activité est très intense à ce niveau-là, il essaye de développer une vision 2013-2018 puis 2018-2030 pour appuyer cette démarche. Le Conseil d'Administration du CM a amendé sa vision et son mandat.**

**Le CM veut s'assurer que toute la formation collégiale professionnelle et technique en français soit donnée par lui et qu'il soit capable de délivrer ses propres diplômes et certificats.**

**Pour le Ministère, le CM a un rôle important à jouer dans la formation en français en Saskatchewan. L'idée d'un consortium de l'Ouest et du Nord a été reçue très positivement par le Ministère, même que l'appartenance audit consortium ajoute un poids et de la légitimité à la demande d'accréditation.**

**Par ailleurs, le CM est en plein développement de sa plateforme « *moodle* » et travaille étroitement avec Éducacentre sur ce dossier.**

### **Yvon Laberge – Collège Éducacentre (CÉ)**

**L'accréditation est une priorité du CÉ.**

**Le CÉ est moins avancé sur le plan politique mais progresse sur le plan stratégique : le plan stratégique 2013-2018 est presque terminé, ainsi qu'un plan d'affaires en anglais comme support à présenter aux différentes rencontres. Appelé « *Partners and prosperity* », il s'aligne avec le plan stratégique de la province qui devrait se reconnaître et comprendre comment le CÉ contribue à la prospérité de la province par ses actions.**

**Pour l'accréditation, le Conseil d'Administration a discuté de 3 possibilités :**

- 1. Le privé (cas actuel) ; c'est le PCTI qui régit les collèges privés : le CÉ est enregistré mais pas accrédité avec eux ; il ne peut pas donner ses propres diplômes ;**
- 2. L'*Institutes, Colleges and Universities Act* : reconnaissance formelle du Collège lui-même comme institution publique.**
- 3. Ou, le CE pourrait s'associer à une institution publique existante.**

**Le CÉ étudie les trois options, mais favorise pour l'instant l'option 2 ou 3.**

**Le CÉ souhaite travailler le volet politique : après les élections de mai, il s'attend à un changement de gouvernement (NPD). La prochaine étape est donc de rencontrer Adrian Dix, leader du parti (NPD) avant le début de la cabale électorale.**

**Mais le CÉ émet des réticences à obtenir l'accréditation comme institution publique par soi-même – il est peu probable que le MES soit prêt à investir un montant supplémentaire pour le soutien d'une nouvelle institution (le Native Education College travaille le dossier depuis 5 ans sans succès). Aussi, il n'y a pas une grande ouverture pour le français au gouvernement provincial, du fait que les francophones sont une très petite minorité. En plus, certains disent que le fait que la commission scolaire soit en cours bloque le progrès les dossiers francophones.**

**Par contre, les inscriptions sont en croissance, ce qui est positif : on anticipe 700 équivalents temps plein d'ici la fin de l'année (au 31 mars).**

**Le CÉ soulève un autre défi auquel il doit faire face cette année : le Ministère de l'Éducation n'ayant pas encore complété la négociation de l'entente bilatérale en éducation, le budget ne va pas rentrer avant le mois de décembre. Le CÉ doit maintenir ses programmes jusqu'à ce que l'argent rentre.**

### **Jean-Pierre Joly - Collège Nordique Francophone (CNF)**

**Cette année est importante pour le développement du CNF, qui dépend de la volonté politique du gouvernement territorial.**

**Parmi les axes de développement du CNF (qui souhaite s'aligner sur un plan provincial de développement économique) : une offre plus développée des cours post-secondaire accrédités collégiaux en septembre, des partenariats avec les collèges et d'autres universités, des équipements technologiques, le développement de la plateforme « *moodle* » ...**

**Le CNF va rencontrer le sous-ministre adjoint de l'Éducation Supérieure en avril. L'objectif est de demander un engagement plus important du gouvernement dans le financement du CNF (pas avant 2014 en étant réaliste).**

**Le CNF envisage peut-être de déménager car il se développe, mais tout cela est tributaire de l'argent à recevoir du Ministère de l'Éducation par le biais du Patrimoine canadien et de l'entente bilatérale.**

**Le CNF note une croissance au niveau des institutions partenaires : par exemple, il est allé chercher le budget pour les cours de l'école de la fonction publique.**

**L'accréditation est un autre dossier important du CNF : on compte sur le consortium pour faire valoir l'accréditation du collègue.**

**La représentante du Ministère de l'Éducation qui gère la reconduction de l'entente bilatérale avec Patrimoine canadien s'attend à une réponse d'ici la fin juin, mais on n'a aucune idée du montant à recevoir pour le moment. Il y a certaines tensions, qui se jouent avec les commissions scolaires. L'idée de consortium est un argument de poids pour le Ministère de l'Éducation.**

### **Isabelle Salesse - AFY/SOFA**

**Le SOFA est un projet de l'AFY. Isabelle Salesse précise qu'à partir du 1<sup>er</sup> avril, les opérations du SOFA seront intégrées à l'AFY, devenant le service de formation des adultes de l'AFY.**

**Sur l'entente bilatérale, l'enveloppe budgétaire ne devrait pas changer.**

**Une rencontre avec le Ministère de l'éducation est prévue au mois d'avril pour que le SOFA présente ses priorités. A la différence de la Colombie-Britannique, le Ministère de l'Éducation du Yukon s'est engagé à couvrir l'argent pendant une période de transition s'il tarde à rentrer.**

**Sur le volet de formation du Français langue seconde (FSL), le SOFA continue son partenariat avec le gouvernement territorial.**

**Le SOFA vit une situation délicate au niveau des services d'aide à l'emploi. La dévolution du gouvernement fédéral au gouvernement territorial est amorcée. Le gouvernement territorial a déjà annoncé une coupure de 10% du budget. Aussi, le gouvernement territorial a demandé aux pourvoyeurs de services de leur dire ce qu'ils voulaient faire du fait qu'il y aurait une coupure de 100 000\$ dans la prochaine année. Peu après, le gouvernement est revenu pour dire qu'il y aurait un appel d'offre et qu'il favorisait un guichet unique bilingue. Du coup, l'AFY a évoqué que la communauté francophone avait déjà en place un guichet unique – mais en français et qu'un guichet unique bilingue ne dessert pas bien les francophones. Il se peut que l'AFY perde ses services**

**d'aide à l'emploi, qui servent pourtant la communauté et répondent à un besoin des clients. Isabelle souligne une incohérence sur ce dossier, dans la mesure où le Ministère de l'Éducation s'est engagé à l'AGA de l'AFY à augmenter les services en français au niveau du territoire.**

**Isabelle présente une autre nouveauté du côté du partenariat en santé : le dossier de formation en santé va être géré par la personne qui gère le PCS (partenariat communauté en santé).**

## **Bilan**

**Pour le CCA, tout ce qui vient d'être dit démontre l'importance d'une entraide entre les institutions présentes.**

**Tous les participants sont enthousiastes par rapport à ce qu'a dit Francis sur l'idée du consortium qui attire l'attention et trouve un bon écho auprès des ministères.**

## **Ordre du jour**

**Yvon présente le projet d'ordre du jour.**

**Il est approuvé par tous.**

### **2.0 Retour sur les résultats attendus du projet**

**Yvon présente les résultats attendus du projet (repris du dernier PV):**

- **Un rapport de recommandations sur des collaborations possibles, y compris la création d'un consortium de l'Ouest et du Nord en éducation des adultes;**
- **Une liste de recommandations sur les modalités administratives et des exemples de protocoles d'entente;**
- **Une entente de partenariat entre les cinq institutions participantes au projet et un plan d'action sur l'actualisation des recommandations.**

### **3.0 Validation du PV de la dernière rencontre**

**Jean-Pierre et Isabelle souhaitent apporter certains ajustements.**

**Une nouvelle version sera renvoyée à tous dès qu'ils seront intégrés.**

#### **4.0 Objectifs de la rencontre**

**Yvon souligne l'importance de sortir de la réunion avec une décision par rapport au consortium.**

**Les participants se sont mis d'accord sur les questions suivantes comme objectifs de la rencontre :**

- **Est-ce que l'on va de l'avant ou non par rapport au consortium ?**
- **Si oui, quel genre de modèle veut-on adopter ?**
- **Si oui, quelles sont les actions à engager dans ce sens ?**

#### **5.0 Validation de la matrice et identification des écarts à combler**

**Les participants reconnaissent l'intérêt de la matrice. Ils y voient une occasion de partager les bonnes pratiques et d'identifier les forces de chacun pour être plus fort collectivement.**

**Quelques points de la matrice :**

**Les participants passent tous les points de la matrices afin d'identifier des éléments à modifier, enlever ou ajouter. Les points qui suivent découlent de cette révision de la matrice.**

##### **Promotion et recrutement**

- **Site web**

**Jean-Pierre propose de partager les logos en tant que partenaires sur les sites internet pour leur donner plus de crédibilité et avoir un meilleur référencement sur internet.**

**Les liens avec les médias sociaux sont importants aussi.**

- **Publicité**

**Les participants sont d'accord sur l'inefficacité de la publicité dans les journaux et les médias traditionnels. Yvon et Jean-Pierre ont tenté les publicités Facebook ciblées qui fonctionnent très bien.**

**Au-delà, Isabelle parle du nouvel outil de communication du SOFA, un carton indique simplement les dates et un lien sur le site web ; cela fonctionne mieux qu'un gros dépliant trop long à lire. Le calendrier de l'AFY est également encarté dans le journal francophone *Aurore Boréale*.**

**Le CM a un bulletin d'information qui est publié 2 fois par année. Il peut y publier des annonces à caractère régional ; Francis invite donc les autres partenaires à envoyer leurs documentations et calendrier.**

**- Etudiants internationaux**

**Jean-Pierre manifeste de l'intérêt pour le recrutement d'étudiants internationaux, dans la mesure où il s'agit une préoccupation portée par le consortium.**

**Pour Yvon, tout le dossier immigration et formation des nouveaux arrivant va venir se greffer au volet des étudiants internationaux. Yvon rappelle la difficulté de la question des visas, puisque l'on doit être accrédité pour émettre des visas pour les étudiants internationaux. Il évoque un moyen de travailler sur ce dossier avec le CCA, de voir si nous pourrions inscrire nos étudiants internationaux au CCA**

**Service de recrutement complémentaire**

**Line invite à poursuivre les efforts ensemble, car les programmations et les outils des différents partenaires sont complémentaires. Elle prend l'exemple du service de recrutement complémentaire au campus de l'Alberta, dont les déplacements sont ciblés à des foires de recrutement internationaux, mais qui va dans certains pays d'intérêt pour la formation universitaire francophone dans l'Ouest canadien. Ces recruteurs pourraient aussi annoncer les services de formation collégiale.**

**Laurier suggère le programme *Youth for french*, qui aide au recrutement à la Cité Collégiale. Il s'agit de jeunes qui ont fait de l'immersion et se sont retrouvés à poursuivre des études post secondaires en français. Il insiste que c'est dans notre intérêt de travailler de plus prêt avec la communauté francophile et d'attirer et intégrer des francophiles. À ce titre, le partenariat avec CPF est important. Le champion pour ce dossier à la Cité Collégiale est Justin Morose.**

**Laurier pense que les institutions se doivent de prendre en charge les questions de l'accueil et de l'*intégration* des immigrants, afin de vraiment les intégrer dans la communauté francophone.**

**Partenariats**

**Les participants soulèvent la question du développement de partenariats avec d'autres organismes clés en dehors de l'univers francophone.**

## **Mobilité étudiante**

### **Encourager la mobilité inter provinciale**

## **Service de placement à l'emploi**

**Yvon souligne que le service de placement à l'emploi devient important dans une vision globale et intégré qui devrait être adopté par les membres du consortium.**

## **Vie étudiante**

**Par vie étudiante, Line (qui avait suggéré cette catégorie), entend les équipes qui s'occupent d'organiser des activités parascolaires.**

**Yvon propose que l'on ajoute les enjeux politiques et la question de l'accréditation à la matrice.**

**Il est proposé de partager les soumissions, surtout pour l'appel d'offre de l'école de la Commission de la fonction publique (ECFP). Il faut attendre que l'appel soit rendu public (probablement en juin), et ensuite il serait possiblement approprié de travailler selon les régions.**

**Jean-Pierre soulève le point que la majorité des contrats ne passent pas par l'ECFP, mais que les ministères font des appels directs. Selon Jean-Pierre, ces appels sont plus intéressants financièrement, et accordent beaucoup plus de souplesse.**

## **6.0 Présentation des différents modèles de consortiums**

**Yvon présente les 4 différents modèles de consortiums étudiés :**

- **Le Consortium national de formation en santé : CNFS**
- **La Coalition Régionale de l'Ouest et du Nord pour l'Alphabétisation en français : CRONAF**
- **L'Association des Universités de la francophonie canadienne : AUFC**
- **Le réseau des Cégeps et des Collèges francophones au Canada : RCCFC**

## **7.0 Discussion sur le besoin pour un consortium**

**Après l'étude de ces modèles et par rapport aux différentes réactions, Yvon pose la question centrale suivante : est-ce que l'on veut un consortium ?**

**Les partenaires s'entendent à l'unanimité pour dire qu'ils doivent travailler ensemble et qu'ils ont besoin d'un lieu plus formel de collaboration.**

**Line suggère d'envisager un modèle plus léger, plus informel que les quatre présentés. Elle prend l'exemple du modèle du CCFL, le Centre canadien de formation linguistique.**

**Isabelle souligne le besoin d'un espace de discussion, de rencontres. Elle ne sait pas si cela doit être formel que les modèles proposés, si cela doit prendre la forme d'un consortium, mais parle plutôt d'une table où l'on pourrait partager nos expériences, nos expertises et nos ressources pour maximiser notre efficacité.**

**Jean-Pierre indique qu'il est partisan de quelque chose d'un peu plus établi : il voit le consortium comme un atout stratégique qui renforce des institutions fragiles individuellement.**

**Francis précise que dans son entendement, le principe était acquis, il y a nécessité d'un consortium. Il faut y avoir quelque chose de solide qui va avoir un réel impact sur les communautés. Il faut solidement, juridiquement structurer, et non pas simplement créer une table de concertation. Il pense plus à un modèle de consortium, dans une perspective de continuité pour le futur.**

## **Bilan**

**Les partenaires identifient un besoin autour d'un lieu de dialogue, de collaboration, de partage de pratiques exemplaires. Il est nécessaire d'assurer, de formaliser le lien de collaboration que l'on est en train de mettre en place par la création d'une structure.**

**Pour Yvon, il y a 2 grandes possibilités :**

- **Une structure incorporée, avec un statut légal ;**
- **Une structure non incorporée mais qui peut quand même être plus ou moins rigide**

**Arguments en faveur de l'incorporation :**

- **Assure la pérennité de la structure ;**
- **Est plus facile à défendre.**

**Arguments en défaveur :**

- **Il est déjà difficile de trouver des financements pour nos propres structures qui sont déjà incorporées, structurées, difficile d'imaginer le faire pour une structure plus large ;**
- **Le fait qu'on ne soit pas incorporé ne veut pas dire que l'on n'a pas un fonctionnement, un mandat, des lignes directrices ;**



- **Lourd du point de vue administratif : un consortium non incorporé est plus souple, et n'empêche pas d'être régi par des ententes, le développement d'un plan stratégique, des actions en commun.**

**Laurier résume en disant que l'idée de mettre en commun les 6 collèges devient une force et offre de nombreuses possibilités.**

**Au départ, il peut s'agir d'une structure informelle, avec le choix de mettre en commun les ressources des 6 collèges. L'idée d'une incorporation formelle peut venir plus tard si c'est nécessaire.**

**Tous les participants sont d'accord avec ce bilan.**

### **8.0 Décision sur la création d'un consortium**

**Les partenaires se décident sur la création d'un consortium non incorporé mais régi par une entente de collaboration.**

**Ils se fixent l'objectif de définir ici le cadre de l'entente.**

### **9.0 Proposition d'un modèle – hypothèse d'un modèle de consortium**

**Cette section offre des pistes de réflexion pour une entente de collaboration. Le CÉ se charge de préparer une ébauche d'entente qui sera soumise pour validation auprès des autres partenaires.**

#### **Nom**

**Consortium de l'Ouest et du Nord pour l'éducation post-secondaires et la formation (CONEPF)**

#### **Raison d'être**

**Version 1 - Créer un lieu de dialogue, de concertation et de collaboration entre les institutions francophones de l'Ouest et du Nord pour l'éducation post-secondaire et la formation**

**Version 2 (et choisie) – Mieux répondre à la panoplie de besoins en éducation post-secondaire et en formation par le développement des institutions francophones de l'ouest et du nord.**

## **Objectifs**

### ***Liste de quelques objectifs évoqués :***

- **Notre centre de préoccupation : desservir le client, dans le but d'offrir le plus de services en éducation post-secondaire et formation aux francophones**
- **Améliorer l'accès à l'éducation post-secondaire et à la formation**
- **Mettre en commun les enjeux et ressources disponibles des différentes institutions (niveau financier, humain, matériel) en vue d'améliorer l'accès à la formation en français.**
- **Eviter d'entrer en compétition les uns avec les autres**
- **Faire vivre nos institutions, assurer leur pérennité, les aider à se développer**
- **Garantir une meilleure qualité d'accès à cours programmes services**

**Il a été proposé de présenter les objectifs sous forme d' « Attendu que » intégrés dans l'entente de collaboration.**

**Francis et Isabelle précisent qu'il est également important d'identifier des valeurs et de les nommer dans la mesure où elles vont régir le fonctionnement du consortium.**

### **Modèle de gouvernance**

**Utiliser celui de la CRONAF**

### **Modèle de gestion**

**Le modèle proposé est validé.**

**La gestion sera assurée par l'un des partenaires par cycle de 3 ans.**

**Line assumera la direction du consortium pendant les 3 prochaines années.**

**(Nota – ajout suite à la rencontre - Suite à une discussion téléphonique entre Yvon et Line, et étant donnée une charge de travail qui ne va qu'en augmentation, Yvon accepte de prendre la continuité du dossier dans le premier cycle pourvu que les autres membres du consortium soient d'accord.**

### **Financement**

**Yvon dit qu'il faut penser à des sources de financement pour les activités du consortium.**

**Laurier suggère de faire une demande pour des fonds d'initiatives (5 000 \$) attribués par le RCCFC. Line est d'accord pour écrire la lettre de demande.**

## **Retour à la matrice**

**Après discussion, nous faisons un retour sur la matrice afin de voir comment les différents partenaires peuvent s'épauler sur chacun des points et identifier les éléments concrets de collaboration qui viendraient nous appuyer.**

### **1. Gouvernance**

**Trois partenaires se sont dits prêt à faire une analyse des besoins – Le CE, CNF et CM. Une possibilité d'appui est de faire une seule commande pour les données sociodémographiques de Statistique Canada et de partager des outils de cueillette d'information.**

### **2. Finance et opération**

**Le CM propose de partager l'accès à sa bibliothèque virtuelle. Francis va faire le suivi.**

### **3. Sources de financement**

**Echange d'information concernant les négociations pour l'entente bilatérale – dates de tombées, directions stratégiques, etc.**

### **4. Assurance de qualité**

**Comment pouvons-nous travailler ensemble afin d'assurer la qualité des cours et des programmes offerts par tous les partenaires ?**

**Il est suggéré de créer un comité pour faire l'étude des normes de qualité et de développer une politique commune d'assurance de qualité.**

**Il est également suggéré de monter un projet de collaboration avec un partenaire québécois. Laurier va revenir avec des idées d'institutions québécoises qui excellent dans le domaine.**

### **5. Promotion et recrutement**

**Il est entendu qu'il y a des économies à faire et des possibilités d'améliorer la qualité de nos activités de promotion et de recrutement. Quelques idées sont ressorties :**

- **Développer une stratégie de communication, qui comprend par exemple des moyens pour lier les sites-web et les médias sociaux de chaque partenaire.**
- **Partager des exemples de stratégies de promotion – des pratiques exemplaires.**

**Pour ce faire, il est proposé d'organiser une rencontre des responsables.**

**Comment faire pour l'impact de notre promotion ?**

- Développement d'une politique de collaboration pour la communication des différentes institutions.

#### **6. Formation collégiale**

**Il est ressorti un besoin de préparer des modalités communes pour les inscriptions. La discussion a fait valoir la complexité d'une telle entreprise car chaque institution a ses propres modèles et logiciels pour l'inscription. Il est entendu qu'il faudrait :**

- Partager les informations sur nos logiciels sur les inscriptions ;
- Utiliser des principes et pratiques les plus simples possibles ;
- S'assurer de fournir les données nécessaires pour les besoins de chaque institutions. À ce titre, il est suggéré de préciser dans les protocoles d'ententes interinstitutionnels une clause sur les données requises.

#### **7. Formation continue, sur mesure**

**Line va tenter de faciliter l'ouverture du marché albertain aux autres membres du consortium.**

#### **8. Formation linguistique**

**Intérêt de développer une formation en ligne ALS pour les francophones (pour Isabelle et Francis, cela répondrait à un besoin réel).**

**Yvon demande s'il y a un besoin pour la formation dans le domaine des premiers soins en français.**

#### **9. Partenariats pour les programmes d'études**

**Line soulève la question de s'informer sur les types de partenariats, voir qui travaille avec qui sur quoi.**

#### **10. Mobilité étudiante**

**Tout le monde s'accorde à dire qu'il faut encourager la mobilité étudiante.**

**Line dit qu'il serait utile de savoir s'il existe déjà dans nos ententes des clauses pour se faire connaître auprès d'autres institutions dans le but de faciliter la mobilité étudiante : cela ajouterait de la valeur aux programmes.**

**Yvon propose de le rajouter comme principe dans le protocole d'entente.**

### **11. Service de placement aux stages**

**Line souligne que coordonner ce service peut devenir important quand des étudiants du CCA iront dans d'autres provinces : il est important de trouver des ponts pour les aider à trouver des stages.**

**Isabelle propose de créer un tableau qui identifie toutes les institutions et les stages possibles, comme le SOFA le fait avec le CNFS.**

### **12. Service de placement à l'emploi**

**Line souligne l'importance de savoir ce qui se fait ailleurs, pour la même raison que les stages. Elle rappelle que le but ultime de la formation collégiale est toujours l'intégration de l'étudiant sur le marché du travail.**

### **13. Service aux étudiants - orientation**

**Yvon précise que le CÉ peut offrir des services d'orientation à distance.**

## **10.0 Prochaines étapes**

### **1. Développer un exemple du protocole d'entente**

- **Préparation d'une ébauche par le CÉ et envoi aux différents partenaires pour la première validation**
  - **Incorporation des suggestions des partenaires et préparation d'une seconde ébauche, envoyée à tous pour validation. Organisation d'une conférence téléphonique au besoin.**
  - **Envoi de la version finale pour approbation et signature par tous les partenaires.**
- 2. Préparer une lettre pour les fonds d'initiative auprès du RCCFC – Line est d'accord pour s'en charger.**
  - 3. Demande de financement auprès de Patrimoine canadien dans le cadre des projets interrégionaux.**

## **11.0 Evaluation de la rencontre**

**Tous les participants sont satisfaits de la rencontre et de l'évolution du projet et soulignent son intérêt. Chacun est convaincu que son institution sera plus forte en consortium.**

**Les participants espèrent enclencher les choses rapidement pour avancer dans les prochaines étapes fixées.**

## ANNEXE 3

### Matrice des ressources

<b>Domaine</b>	<b>AFY</b>	<b>CNF</b>	<b>CÉ</b>	<b>CCA, CSJ, U of A</b>	<b>CM</b>
<b>Accréditation</b>	<b>Non Pas d'ouverture</b>	<b>Non Peu d'ouverture des instances décisionnelles</b>	<b>Non En démarche Ouverture des instances décisionnelles</b>	<b>Oui</b>	<b>Non En démarche Peu d'ouverture des instances décisionnelles</b>
<b>Mandat</b>	<b>Aide à l'emploi Alphabétisation et compétences essentielles Formation linguistique Perfectionnement professionnel Développement de carrière Accès à l'éducation post-secondaire</b>	<b>Formation continue et perfectionnement professionnel</b>	<b>Alphabétisation jusqu'au collégial, sans les métiers, en partenariat</b>	<b>Technique et professionnel crédités</b>	<b>Alphabétisation jusqu'à l'universitaire, en partenariat</b>
<b>ETP</b>			<b>700</b>	<b>20 approuvés 15 en approbation</b>	
<b>Enjeux politiques</b>	<b>Aucune reconnaissance officielle de la part du Ministère de l'éducation du Yukon</b>	<b>Négociations en cours avec le Ministère de l'Éducation pour : -Reconnaissance officielle du CNF comme institution publique; Obtention de l'accréditation; Qu'il relève des</b>	<b>Lenteur des négociations de l'entente bilatérale en éducation ; Changements dans le dossier de l'immigration (rapatriement du dossier par le fédéral + nouvelles modalités</b>	<b>Réduction du financement provincial aux institutions postsecondaires, au dépôt du budget 2013-2014. Lettre-cadre imposée par le ministère Alberta Enterprise and</b>	

<b>Domaine</b>	<b>AFY</b>	<b>CNF</b>	<b>CÉ</b>	<b>CCA, CSJ, U of A</b>	<b>CM</b>
		Études supérieures; Que le CNF obtienne une augmentation significative de son budget de base; Que le GTNO augmente de façon importante sa contribution à ce budget de base	d'immigration annoncées par CIC) ; Difficulté à faire reconnaître le français comme un atout dans l'ensemble des dossiers provinciaux.	Advanced Education aux institutions.	
<b>Administration</b>					
<b>Gouvernance</b>	Incluse dans la structure de gouvernance de l'AFY.	CA composés de 8 administrateurs Un autre poste est à pourvoir. Les élections ont lieu aux deux ans, en alternance.	CA composé de 5 membres nommés annuellement	Conseil des gouverneurs de la U of A, certains pouvoirs délégués à certaines instances, dont le CSJ	CA composé de 9 membres nommés tous les deux ans.
<b>Finance et opération</b>	Incluses dans la structure de gestion financière de l'AFY	En développement Audit annuel	Gestion interne des projets et activités. Souple, efficace et rapide d'exécution. Audit annuel sur l'ensemble des dépenses et sur certains projets.	Système et processus administratifs de la U of A. Lourdeur administrative à cause des divers niveaux d'approbation. Peu de souplesse. Lenteur d'exécution.	Gestion interne des projets et activités, administration souple, efficace et rapide d'exécution. Vérification externe.
<b>Sources de financement</b>	Ministère de l'Éducation via LOE (langues officielles en enseignement) ; CNFS; Inscriptions;	Ministère de l'Éducation via des ententes bilatérales; Inscriptions; CNFS; FLS fonctionnaires	30% min. de l'éducation 10% inscription 15% activités génératrices de revenus	85 % min. Éducation supérieure 5 % inscriptions 2 % activités génératrices de revenus	83% ministère de l'Éducation via des ententes bilatérales 5% inscriptions 8% location 4%divers

<b>Domaine</b>	<b>AFY</b>	<b>CNF</b>	<b>CÉ</b>	<b>CCA, CSJ, U of A</b>	<b>CM</b>
	<b>Ententes bilatérales en éducation</b>	<b>territoriaux et fédéraux</b>	<b>45% subventions fédérales pour divers projets.</b>	<b>8 % subventions diverses</b>	
<b>Financement pour le développement de cours et programmes</b>	<b>A même les fonds disponibles</b>	<b>À même l'enveloppe budgétaire du ministère et des revenus tirés des contrats en FLS aux fonctionnaires territoriaux et fédéraux</b>	<b>Financement limité de la province; Financement du CNFS via entente avec Cité Collaboration pour le développement de cours et programmes en santé Financement dilué par le soutien administratif reçu du campus, car gestion intégrée au campus</b>	<b>Financement de la province pour le développement de cours et programmes Financement du CNFS Financement du PLOE</b>	<b>A même les fonds opérationnels pour le moment</b>
<b>Assurance de qualité</b>	<b>Rétroaction de la clientèle via les formulaires d'évaluation systématiques après la formation Rapports aux différents bailleurs de fonds</b>	<b>Évaluation interne et suivi du niveau de satisfaction de la clientèle Feedback de la clientèle</b>	<b>Inscrit avec PCTIA (registre provincial des collèges privés) Feedback de la clientèle Ordres professionnels</b>	<b>Ministère Alberta Enterprise and Advanced Education U of A Ordres professionnels Rétroaction de la clientèle</b>	<b>Interne Éventuellement, dans processus de développement de programmes, va changer Feedback de la clientèle</b>
<b>Promotion et recrutement</b>	<b>Site WEB Diffusion liste d'envoi Annonces payantes dans médias franco et anglo Calendrier/dépliant</b>	<b>Site web, Médias écrits et parlés Affiches Facebook Réseaux d'organismes partenaires Liste des étudiants</b>	<b>Site web Utilisation des médias sociaux (Facebook, Twitter, etc.) Annonces payantes par le biais de médias sociaux.</b>	<b>Site web Utilisation de Facebook Annonces payantes : radio, tv, journaux, affiches, dépliants Kiosques</b>	<b>Site web Médias sociaux Annonces payantes : radio, tv, journaux, affiches, dépliants Bulletin infolien 2 fois/an</b>



<b>Domaine</b>	<b>AFY</b>	<b>CNF</b>	<b>CÉ</b>	<b>CCA, CSJ, U of A</b>	<b>CM</b>
	À travers partenaires locaux et leurs listes d'envoi Radio	inscrits	Calendrier général et dépliants sur programmes spécifiques.	Évènements Porte ouverte Communiqués de presse Suivis téléphoniques Réseaux communautaires Équipe de recruteurs Recrutement international	Kiosques Évènements Portes ouvertes Communiqués de presse Suivis téléphoniques Réseaux communautaires
<b><i>Cours, programmes et formations</i></b>					
<b>Formation collégiale</b>	Non, du fait que n'offre pas de cours collégiaux, agit à titre d'intermédiaire qui facilite l'accès	Actuellement avec Éducacentre, bientôt avec d'autres partenaires	Avec d'autres partenaires institutionnels	Techniques d'administration des affaires	Avec d'autres partenaires institutionnels
<b>Formation continue</b>	Oui cours de français langue seconde et anglais langue seconde Cours de développement professionnel	Oui Cours de langues secondes Cours éducation populaire	Oui	Prévention des chutes	Oui
<b>Formation sur mesure</b>	Oui	Cours français écrit en contexte de travail	Oui	Non	Oui
<b>Formation de base</b>	Oui	Pas pour le moment	Oui	Non	Oui
<b>Formation linguistique</b>	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
<b>Développement et partage de programmes et</b>	Projet de collaboration avec la Cité collégiale	Nouveau : cours de français avec l'école de la fonction	PSS EPE	Gestion touristique Soins infirmiers auxiliaires	Administration communautaire

<b>Domaine</b>	<b>AFY</b>	<b>CNF</b>	<b>CÉ</b>	<b>CCA, CSJ, U of A</b>	<b>CM</b>
<b>cours</b>	<b>(développement d'un module pour les formateurs)</b>	<b>publique</b>		<b>Éducation à la petite enfance</b>	
<b>Partenariats pour les programmes d'études</b>	<b>Oui</b>	<b>Oui Éducacentre, avec d'autres éventuellement</b>	<b>La Cité Coll. Northern Lights College Nombreux autres partenaires selon les projets</b>	<b>NAIT Cégep de Matane Collège Éducacentre</b>	<b>Collège Éducacentre, avec d'autres à venir.</b>
<b>Mobilité étudiante</b>				<b>Technique d'administration des affaires vers le Bacc. de NAIT</b>	
<b>Services de placement aux stages</b>	<b>Oui, domaine santé partenariat régional CNFS</b>	<b>Par le biais du lien avec le CNFS</b>	<b>Oui</b>	<b>Oui, U of A et partenariats avec Accès-emploi et CDEA</b>	<b>Non</b>
<b>Services de placement à l'emploi</b>	<b>Oui</b>	<b>Pas actuellement</b>	<b>Oui</b>	<b>Non, mais en partenariat avec Accès-emploi et CDEA</b>	<b>Non</b>
<b>Services d'accueil en établissement</b>	<b>Oui</b>	<b>Non En partenariat</b>	<b>Oui</b>	<b>Non, mais en partenariat avec le Centre d'accueil en établissement d'Edmonton et de Calgary</b>	<b>Oui En partenariat</b>
<b><i>Livraison de cours à distance</i></b>					
<b>Plateforme</b>	<b>Non Promotion des services à distance d'Éducacentre et autres institutions Acquisition de</b>	<b>Cours collégiaux en ligne</b>	<b>Moodle</b>	<b>Moodle</b>	<b>Moodle en développement</b>

<b>Domaine</b>	<b>AFY</b>	<b>CNF</b>	<b>CÉ</b>	<b>CCA, CSJ, U of A</b>	<b>CM</b>
	plateforme Moodle mars 2013 en développement				
<b>Équipements</b>	Laboratoire informatique Vidéo-conférence	Web-conférence à venir (demande de \$ en cours)	Laboratoire informatique Vidéo-conférence	Laboratoire informatique Vidéo-conférence	Open Meeting en développement
<b>Ressources humaines</b>	Gestionnaire de réseau informatique Appui technique aux étudiants et ressources humaines (tutorat au besoin)	1/3 ressources administratives à contrat Profs à contrat (dépend du nombre d'inscription)	Technicien en informatique Technopédagogue à contrat Appui technique aux étudiants et instructeurs	Équipe technique Appui technique	Technicien en informatique à contrat

### ***Services aux étudiants***

<b>Accueil et inscription</b>	<b>Oui</b>	<b>Oui</b>	<b>Oui</b>	<b>Oui</b>	<b>Oui</b>
<b>Orientation</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Oui</b>	<b>Oui</b>	<b>Oui</b>
<b>Appui à l'apprentissage</b>	<b>Oui au besoin (tutorat)</b>	<b>En partie</b>	<b>Oui CAVA</b>	<b>Oui CAVA</b>	<b>Oui</b>
<b>Vie étudiante</b>	<b>Non</b>	<b>Non</b>	<b>Oui</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>
<b>Bourses étudiantes</b>	<b>Non</b>	<b>Non</b>	<b>Oui</b>	<b>Oui</b>	<b>Oui</b>
<b>Bibliothèque/ centre de ressources</b>	<b>Oui</b>	<b>Projet de bibliothèque virtuelle (lié à demande de financement en cours)</b>	<b>Oui</b>	<b>Oui</b>	<b>Oui</b>
<b>Cafétéria</b>	<b>Non</b>	<b>Non</b>	<b>Oui</b>	<b>Oui</b>	<b>Oui, potentiellement</b>

# **ANNEXE 4**

## **Protocole d'entente du CONEPF**

---

### **PROTOCOLE D'ACCORD**

**CE PROTOCOLE D'ACCORD est conclu entre les cinq partenaires suivants en vue de la création du Consortium de l'Ouest et du Nord pour l'éducation post-secondaire et la formation (ci-après dénommé CONEPF) :**

- **Le Centre collégial de l'Alberta (ci-après dénommé CCA);**
- **Le Collège Mathieu (ci-après dénommé CM) ;**
- **Le Collège Nordique francophone (ci-après dénommé CNF) ;**
- **L'Association franco-yukonnaise (ci-après dénommée AFY);**
- **Le Collège Éducentre (ci-après dénommé CE).**

**ATTENDU QUE les parties offrent des services d'éducation et de formation des adultes en français dans les provinces de l'Ouest et du Nord qui, par leur action, permettent aux individus de s'épanouir et favorisent ainsi leur participation au mieux-être de leur communauté ;**

**ATTENDU QUE les parties veulent pallier le manque d'offre de programmes de formation en français dans l'Ouest et le Nord du Canada ;**

**ATTENDU QUE les parties souhaitent mettre en commun leurs expériences, leurs expertises et leurs ressources pour maximiser leur efficacité et en vue de garantir une meilleure qualité d'accès à l'éducation post-secondaire et à la formation dans l'Ouest et le Nord du Canada ;**

**ATTENDU QUE les parties croient que la création d'un Consortium est un moyen de mieux répondre à la panoplie de besoins en éducation post-secondaire et en formation par le développement des institutions francophones de l'Ouest et du Nord ;**

**ATTENDU QUE, le CONEPF est une entité administrative gouvernée par les cinq structures partenaires selon les modalités décrites ci-dessous ;**

**ATTENDU QUE toutes les parties de cette entente sont des entités légales et indépendantes et qu'aucune action portée par le Consortium ne mettra en cause l'indépendance des parties ;**

**ATTENDU QUE** les membres sont d'accord pour que le CE soit responsable de la gestion des activités du Consortium conformément aux termes de cet Accord.

**EN CONSEQUENCE**, conformément aux engagements mutuels et aux dispositions énoncées ci-dessus les signataires de ce protocole conviennent de ce qui suit :

#### **ARTICLE I : Définition de l'année financière**

**1.1** – L'année financière débute au 1<sup>e</sup> avril et se termine au 31 mars de chaque année.

#### **ARTICLE II : Durée du Protocole**

**2.1** – Ce protocole sera en vigueur du 1<sup>er</sup> avril 2013 au 31 mars 2016 et pourra être modifié selon le dispositif prévu à l'Article V.

#### **ARTICLE III : Programme**

**3.1** – Les signataires du protocole développent un plan d'action au début de chaque année financière et travaillent ensemble à sa réalisation. Une évaluation sera faite à la fin de chaque année financière.

#### **ARTICLE IV : Rencontres**

**4.1** – Les signataires du protocole s'entendent à se rencontrer au moins deux fois pendant l'année financière, en présentiel si le budget le permet ou à distance. Le CE s'engage à organiser les rencontres, préparer une ébauche d'ordre du jour et préparer les comptes rendus. La rencontre doit, obligatoirement, comprendre un compte-rendu financier.

#### **ARTICLE V: Résiliation de l'accord**

**5.1** – Chaque signataire du protocole peut se retirer en tout temps par un avis écrit envoyé au CE. Les signataires peuvent suspendre ou annuler tout ou partie de ce protocole dans le cas où l'un ou l'autre des signataires ne se conformerait pas aux termes et conditions de ce protocole. Dans l'éventualité d'une telle suspension ou annulation, le CE donnera aux signataires les informations à l'origine de cette suspension ou annulation, suite à quoi il sera accordé trente (30) jours pour remédier à la situation.

#### **ARTICLE VI : Indemnisation**

**6.1** Les signataires indemnisent et tiennent le CE exempt de toutes réclamations, causes d'action ou dommages subis par ou intentés contre le CE, et qui sont imputables à la négligence des signataires, de leurs employés, préposés ou mandataires et/ou imputables au non-respect d'une des modalités ou conditions de cet Accord.

**6.2 – Le CE indemnise et tient les signataires exempts de toutes réclamations, causes d’action ou dommages subis par ou intentés contre les signataires, et qui sont imputables à la négligence du CE, ses employés, préposés ou mandataires et/ou imputables au non-respect d’une des modalités ou conditions de cet Accord.**

## **ARTICLE VII : Notification**

**7.1 - Toute notification des signataires au CE ou du CE aux signataires concernant le présent Accord sera réputée signifiée et servie si elle est remise ou envoyée en recommandé, par service de coursier, par la poste ou par courriel adressé à tous les partenaires, à leur adresse respective telle que mentionnée dans le présent Accord ou à toute autre adresse désignée par écrit :**

### **Pour le CM:**

**Francis Kasongo, Directeur Général**  
[direction@collegemathieu.sk.ca](mailto:direction@collegemathieu.sk.ca)  
308, 1<sup>ère</sup> avenue Est, C.P. 989  
Gravelbourg, Saskatchewan - S0H 1X0

### **Pour le CCA :**

**Line Croussette, Directrice et doyenne adjointe**  
[crousset@ualberta.ca](mailto:crousset@ualberta.ca)  
8627, rue Marie-Anne-Gaboury, bureau 140  
Edmonton, Alberta -T6C 3N1

### **Pour le CNF :**

**Jean-Pierre Joly, Directeur Général**  
[direction@college-nordique.com](mailto:direction@college-nordique.com)  
4921, 49th Street, C.P 986  
Yellowknife, NT - X1A 2P4

### **Pour l’AFY :**

**Isabelle Salesse, Directrice Générale**  
[isalesse@afy.yk.ca](mailto:isalesse@afy.yk.ca)  
302, rue Strickland  
Whitehorse, Yukon - Y1A 2K1

### **Pour le CE :**

**Yvon Laberge, Directeur Général**  
[ylaberge@educacentre.com](mailto:ylaberge@educacentre.com)  
896 W 8th Avenue  
Vancouver, BC - V5Z 1E2

## **ARTICLE VIII : Amendement**

**8.1 - Cet Accord peut être modifié de temps à autres, si nécessaire, par consentement mutuel des parties signataires.**

## **ARTICLE IX : Intégralité de l'Accord**

**9.1 - Cet Accord avec ses Articles de 1 à 8, et ses sous-articles et Annexes, constitue l'intégralité de l'Accord entre les parties du CONEPF.**